



Il y a une vie après la mort.

DON D'ORGANES, DON DE VIE

Pour sauver notre vie, ou celle de nos enfants chacun de nous peut avoir un jour besoin d'une greffe d'organe. Cet espoir n'est permis que parce qu'il y a des femmes et des hommes qui sont prêts à faire un don d'organes après leur décès.

Réfléchissez-y, et adoptez le Passeport de Vie.



www.dondorganes.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé